

RAPPORT MORAL 2023

PREAMBULE - Le mot du Président

Dans l'histoire de Veni Vidi Ludi, débutant en 2010, des évènements extérieurs à notre association ont eu un impact fort provoquant de profondes évolutions structurelles en son sein. Ce fut le cas de la réforme des rythmes scolaires de 2013 puis de son assouplissement de 2017. Ce fut également le cas de la crise sanitaire du Covid 19. Les années 2020 et 2021 ont attisé nos inquiétudes relatives à la survie de notre projet. Du jour du premier confinement à aujourd'hui, nous avons peiné à nous adapter, à trouver des alternatives à l'interdiction de nos activités, à obtenir les aides indispensables à un sauvetage économique, à trouver une ligne de conduite dans l'incohérence organisée que nous subissions. Pour enfin avoir la possibilité de réfléchir à demain, à un futur serein pour notre structure associative, il nous a fallu du temps et de l'abnégation. Depuis cette époque, remettre à flot économiquement et financièrement notre structure, pérenniser notre activité sont les fils conducteur des différents rapports et projets présentés chaque année en assemblée générale ordinaire ainsi que le leitmotiv des bénévoles, volontaires et salariés qui oeuvrent au quotidien pour faire vivre notre projet associatif et promouvoir la pratique du jeu sous toutes ses formes auprès du plus grand nombre.

Cette assemblée générale est l'occasion de présenter le fruit du travail de toutes nos équipes et du plan de relance stratégique élaboré en partenariat avec "France active", le cabinet de conseil "Harmonium" qui a pris le relais du cabinet Endrix afin de pallier à la catastrophe économique et financière que fut la crise du Covid 19. C'est grâce à ces collaborations successives que nous amorçons une sortie de crise qui devrait aboutir courant 2024.

Cette assemblée générale est aussi l'occasion de remercier l'ensemble des bénévoles et salariés de l'association qui par leurs décisions et leurs engagements ont permis à notre association d'envisager les années à venir plus sereine. Merci à Alice, Angelique, Corentin, Jérôme. Merci à William, Claudine, Carine, Sonia, Véronique, Jean, ainsi qu'à tous les partenaires qui ont maintenu leur confiance envers Veni Vidi Ludi.

Nud William,

Président de l'association Veni Vidi Ludi

2023 EN QUELQUES CHIFFRES

Une collection de **2500 objets ludiques**

12500 bénéficiaires - visiteurs de nos activités (contre 10000 en 2022)

1350 heures d'accueil du public

230 séances dédiées à la pratique du jeu

236 adhérents au 10 Mars 2024

59 structures partenaires

17 bénévoles membres actifs de notre association dont la valorisation comptable est estimée à 22942€ soit 1,2 équivalent temps plein

2,6 salariés en équivalent Temps Plein

8 volontaires en mission de service civique accueillis sur l'année

9 stagiaires et jeunes en Pass'Permis accueillis sur l'année

Un budget de 409055 présentant un excédent de **48247** pour l'exercice 2022 (Budget 2023 en cours de réalisation).

LE PROJET ASSOCIATIF 2024-2027

MAISON DES JEUX ET PATRIMOINE

A - Les locaux d'activités

De par notre volonté commune avec la Mairie de Sérifontaine de faire vivre notre structure au sein de cette municipalité, nous occupons les locaux de la "Maison des jeux du Pays de Bray" depuis début 2016, situés dans la cour de l'ancienne école Casanova, au 33 rue Jean Boyer. Leur occupation a été déterminante dans la mise en place de notre projet associatif.

Ceux-ci nous ont permis :

De stocker et structurer la gestion de notre collection de jeux et jouets.

D'offrir un lieu de travail à l'ensemble de nos salariés, bénévoles et volontaires.

D'avoir un lieu d'accueil identifié pour nos partenaires et usagers.

Nous avons évoqué lors de l'assemblée générale 2023 le problème concernant le manque de place au sein de locaux devenant problématique dans l'accueil de public et de notre équipe de permanents, que ce soit quantitativement et qualitativement. Les emplacements réservés au rangement de notre collection, de nos outils de travail et de gestion commençaient à souffrir du manque de place disponible. Nous avons loué temporairement en 2023 des locaux au sein de l'entreprise Vitrex, à Neaufles-Saint-Martin, mais avons rompu ce bail et trouver de nouveaux locaux salubres, fonctionnels et situés à Sérifontaine, près de la halle des sports Bernard Leduc. Il seront désormais dédiés aux activités de ludothèque itinérante et d'organisation de séjour.

2023 a été également l'occasion :

- De transposer nos soirées jeux au Clap's (accueil de loisirs communal), un temps de ludothèque au sein de la bibliothèque municipale, nos accueils de la petite enfance au sein de la salle Jules Ferry.
- D'aménager un atelier de réparation et de fabrication chez Angélique et Jérôme, au 24 rue Alexandre Barbier.

Face aux difficultés rencontrées pour pérenniser notre partenariat avec le clap's, engendrant l'annulation de plusieurs soirées jeux et la déception de nos adhérents, nous sommes rentrés en discussion avec la municipalité de Sérifontaine suite à un imprévu venant bloqué pour des raisons de sécurité la réouverture de notre maison des jeux pour l'ensemble de nos activités dans la cour de l'école Casanova. Il nous a été proposé d'investir et d'utiliser la salle Jules ferry en partenariat avec l'association Otema et les enseignants de la commune. Nous pouvons être enthousiastes à l'idée de ce projet de par la taille du local et sa situation à proximité de l'école. Nous remercions La Mairie en ce sens. Nous allons donc réitérer le chantier d'aménagement que nous avons effectué dans les locaux de la cour Casanova afin de rafraîchir les sols et les peintures du local Jules ferry et d'y proposer des espaces de jeux variés et adaptés à l'âge des participants.

L'objectif pour 2024 est donc prioritairement de stabiliser, en intelligente collaboration avec la Mairie, la réouverture définitive de la maison des jeux au sein du local mis à disposition à côté de l'école Jules Ferry.

B - Le parc de véhicules

En 2022, nous avons dû céder nos 2 véhicules (Kangoo et Trafic) pour pallier nos difficultés de trésorerie. Nous sommes revenus à du leasing pour avoir à disposition un Jogger 5 places que nous équipons d'une remorque en cas de besoin. En complément, face à des activités nécessitant de gros déplacements de matériel, nous avons procédé à de la location d'utilitaires. Afin d'alléger la charge financière que cela représentait, nous avons trouvé un accord avec le garage Renault de Gisors qui nous loue un camion en fin de vie dans l'attente de pouvoir prendre en leasing un véhicule avec hayon adapté à la nature de nos activités.

L' objectif de l'année 2024 sera donc de compléter notre parc de véhicules par la location longue durée d'un véhicule avec hayon.

C - Notre collection de jeux

Les 3 dernières années ont été néfastes à notre collection de jeux. Les mouvements très fréquents de personnel et les négligence dans l'utilisation de notre bien commun nous ont posé des problèmes pour assurer un entretien régulier de celle-ci d'autant plus important du fait de l'accroissement de nos activités.

En 2024, une organisation du travail repensée par Corentin et Angélique, permettra à nos équipes de :

- Remettre à jour notre base de données ludique.

- Rationaliser et organiser la gestion de notre collection et son entretien.

- Valoriser notre collection au sein de nos locaux et en itinérance.

- Remettre en état de nombreux jeux détériorés.

- Développer notre collection en lien avec les activités que nous organisons.

Outre son aspect passionnant, ce travail de recensement et de fabrication va renforcer le rôle que nous voulons incarner comme acteur de la conservation et de la diffusion du patrimoine ludique traditionnel.

Depuis 2020, Corentin et Angélique travaillent à la réorganisation de nos outils informatiques de gestion. Ce travail devrait aboutir pour l'année 2024. Cet outillage sera bénéfique tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. En effet, grâce à cette base de données :

- Nous serons plus rapides dans la création de liste de jeux pour les demandes de partenariats que nous recevons et la préparation de nos activités (en fonction de la spécificité des publics ciblés).

- Nous aurons un aperçu en temps réel de l'état des jeux ainsi que de leur lieu de stockage.

- Nous pourrions envisager de proposer du prêt de jeux en toute simplicité et sécurité...

- Nous pourrions avoir une traçabilité de l'utilisation de nos jeux ce qui permettra de responsabiliser davantage nos équipes d'animation.

Pour 2024, nos objectif sont donc les suivants :

- Pérenniser la mise en œuvre du système d'entretien de la collection et remettre en état tous les jeux détériorés en faisant vivre, avec les salariés et bénévoles de l'association, "les mardis de la collection de jeux" et "l'atelier", ouvert aux bénévoles désirant aider Angélique.

- Enrichir notre collection de jeux en lien avec les activités que nous organisons, par l'investissement, ainsi que par la fabrication.

- Finaliser la création de notre base de données.

GESTION ADMINISTRATIVE ET GOUVERNANCE

A - Reconnaissance institutionnelle

En 2014 puis en 2017, La DDCS de l'Eure a délivré à l'association Veni Vidi Ludi l'agrément Association Jeunesse et d'éducation populaire N° 2714EP151. Nous devons vérifier en 2023 à ce qu'un renouvellement soit demandé. Cet agrément a été renouveler le 29 Novembre 2023.

Notre agrément comme structure d'accueil de volontaires en mission de service civique avait été renouvelé en Mai 2023 pour 5 volontaires accueillis par périodes de 8 mois. Il devra être renouvelé d'ici l'été 2024.

Agréments

Quant à l'autorisation d'accueillir des jeunes Isariens dans le cadre du dispositif Pass Permis proposé par le conseil général de l'Oise avec qui nous avons signé une convention allant dans ce sens, elle est en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Nous continuerons d'orienter ce dispositif localement. En contrepartie d'une participation volontaire aux activités de notre association, les jeunes accueillis pourront recevoir de la collectivité une aide financière pour passer le permis de conduire.

Enfin, en 2024, deux nouvelles demandes d'agréments devront être effectuées pour que nous soyons reconnus comme :

Association complémentaire de l'Education nationale.

Structure d'économie sociale et solidaire.

Ces agréments nous permettront, soit de formaliser notre volonté de porter certaines politiques publiques, soit de faire reconnaître des valeurs que nous portons dans notre travail quotidien. Ils seront aussi un gage de crédibilité auprès de tous nos partenaires.

B - Une gouvernance stable et reconnue dans ses fonctions par nos adhérents

En 2023, la composition de notre conseil d'administration était la suivante :

Les mandats de NUD Alice, NUD Angélique, NUD Jérôme et SEPRET Corentin arrivent à leurs termes cette année. Ne se présentant pas à leur propre succession, 4 postes sont donc vacants.

Depuis l'envoi de la convocation à cette assemblée générale à l'ensemble de nos adhérents, nous avons reçues deux candidatures à un poste d'administrateur de deux bénévoles fidèles de notre association : BALDIATI Sonia et CAPRON Véronique.

Leur élection sera donc soumise à l'approbation des adhérents de Veni Vidi Ludi lors de la consultation numérique qui soumettra au vote des membres de notre association l'ensemble des points évoqués dans la convocation reçue par chacun.

Ces candidatures devraient nous permettre d'établir une transition stable et sereine suite au retour d'Alice, Angélique, Jérôme et Corentin au sein de l'équipe salariée de Veni Vidi Ludi.

C - 2021 : Calendrier de la vie associative

Comme chaque année, pour faire vivre au mieux le fonctionnement démocratique au sein de notre association en mobilisant le plus grand nombre de personnes, un calendrier des réunions de notre conseil d'administration, ouvertes à tous, est proposé :

Les conseils d'administration auront lieu tous les seconds mardis de chaque mois, à 9h, au 24 rue Alexandre Barbier, domicile de Jérôme et Angélique Nud (à l'exception des mois de Juillet et Août).

Concernant les réunions de bureau, elles s'organisent indépendamment pour prévoir une réunion de travail mensuelle.

Reprendront également en 2024 des rencontres bénévoles :

Deux journées conviviales permettant de dresser le bilan de notre festival et de clôturer une année d'activités menées tous ensemble auront lieu pour rassembler tous les acteurs de l'association autour de simples moments de jeu, d'échanges et de convivialité. Deux dates seront à fixer avec l'ensemble des personnes concernées : une première en fin d'année scolaire, une seconde en fin d'année civile.

Plusieurs chantiers bénévoles seront proposés à toutes les bonnes âmes volontaires pour aboutir définitivement à l'aménagement des locaux que nous utilisons dans le cadre de nos activités, que ce soit la maison des jeux ou la ludothèque itinérante. Le prochain aura lieu du 30 mars au 5 avril 2024 afin d'aboutir à la réouverture de notre maison des jeux au sein de la salle Jules ferry le 12 avril 2024.

Enfin, suite à cette réouverture, nous proposerons une organisation fonctionnelle à tous les bénévoles souhaitant se réunir autour d'Angélique et Corentin pour reprendre l'entretien de notre collection.

NOS ADHÉRENTS

L'association Veni Vidi Ludi compte **236 adhérents au 10 Mars 2024**.

Pour autant, Il est proposé à l'assemblée générale de **reconduire notre système de cotisation libre**. "On ne paie pas pour jouer, on participe financièrement, à hauteur de ses moyens, pour soutenir un projet qui nous tient à cœur." Le choix de la cotisation libre est toujours probant. A force de sensibilisation à ce principe que nous trouvons juste, responsabilisant et non discriminatoire, nous envisageons d'augmenter le montant global des cotisations pour l'exercice à venir.

Il est cependant également proposé d'être très vigilant **en 2024 à l'adhésion obligatoire des enfants participants aux colonies de vacances** que nous organisons, même si le choix des familles est de procéder à une adhésion gratuite. Cela permettra de valoriser en terme d'adhésion la participation à nos activités de nos usagers. Cela nous permettrait de revenir à un niveau moyen de 400 adhérents plus proche de notre réalité.

Le montant des adhésions en 2023 est de 860€ contre 235€ en 2022, soit une moyenne de 3,6€ par adhérent. Notre objectif pour 2024 est d'atteindre un montant global de cotisations de 2000€ et de revenir aux chiffres de 2021, ce qui sera forcément facilitée par la réouverture définitive de notre maison de jeux.

Parmi nos adhérents, il est important de souligner que plus de 71 % d'entre eux ont adhéré en famille. Nous pouvons également constater que la répartition par âge des adhérents est identique à 2022, ce qui démontre que nous réussissons à réconcilier les publics de tous les âges avec le jeu, dont les seniors et les jeunes qui ne représentaient que 5 % de nos membres en 2016 contre 14% pour les jeunes et 11 % pour les seniors désormais. Ce constat nous permet d'avoir désormais une vision plus claire sur les bénéficiaires de nos actions.

Géographiquement, de par la spécificité de notre territoire d'implantation et le caractère itinérant de nombreuses activités, les adhérents sont originaires de différents territoires :

61 % sont originaires de l'Oise

22 % sont originaires de l'Eure

13 % sont originaires de l'Île-de-France

Plus spécifiquement, nos adhérents sont issus principalement des communes suivantes :

42 % sont habitants de la commune de Sérifontaine

18 % sont habitants de la commune de Gisors

25 % sont habitants des communes environnantes

LES RESSOURCES HUMAINES

A - Le bénévolat

La reconnaissance du bénévolat et l'individualisation de sa gestion sont des aspects constitutifs de notre identité. Ainsi de nombreuses démarches et actions sont mises en place dans ce sens avec pour objectif de permettre à chaque bénévole de s'impliquer librement dans les activités de l'association, quels que soient ses champs de compétences, ses attentes, le temps qu'il souhaite y consacrer. Ainsi, 2022 a de nouveau permis à nos bénévoles de concilier le plaisir d'œuvrer ensemble à un projet commun et d'y évoluer librement en lien avec le projet et l'ensemble des équipes en place. Aucune difficulté n'est à signaler à ce sujet dans le cadre de ce rapport.

L'année 2022 nous a permis d'avoir la possibilité financière de verser des contreparties aux bénévoles, en accord avec les intéressés et le conseil d'administration, pour le remboursement de frais de transports, notamment pour les déplacements les plus importants. Le bureau de l'association a en effet agi pour que les frais de transport réguliers et conséquents puissent être remboursés pour la représentation de notre association auprès des fédérations auxquelles nous sommes affiliés, de nos partenaires, dans le cadre de démarches administratives ainsi que pour l'organisation de nos classes de découvertes. Le montant global de ces frais s'élève à 1166€ pour l'année 2022.

L'apport du bénévolat au sein de Veni Vidi Ludi en 2022 est logiquement en augmentation par rapport à l'année 2021. En termes de volume horaire, le bénévolat équivaut à 1,5 postes en équivalent temps plein. Sa valorisation comptable est de 22942€. 3 bénévoles concentrent 56% des contributions volontaires. Il s'agit de Nud William, Nud Claudine et Delacour Jean. Cela s'explique par le choix de leurs engagements sur des activités régulières de l'association comme les activités de la Maison des Jeux et les séjours. Ils participent aussi activement, plusieurs jours par semaine, aux travaux d'organisation des activités, en dehors de leurs fonctions d'administrateurs.

B - Le salariat

Professionaliser notre démarche, permettre le développement de nouveaux projets et assumer l'ensemble de notre volume d'activité ne peut se faire sans la présence au quotidien de salariés, de par la nature de notre activité. Grâce à cette équipe et à une organisation du travail réfléchie en son sein, nous réussissons à encadrer les activités régulières de l'association tout en assumant les missions transversales indispensables au bon fonctionnement de l'association.

Pour l'année 2023, en lien avec l'accompagnement proposé par le cabinet Endrix et France Active, nous avons mis en place les aménagements suivants :

Une équipe de 4 coordinateurs s'est dirigée d'un commun d'accord vers le conseil d'administration de l'association. Elle était constituée de 4 salariés :

- NUD Alice
- NUD Angélique
- SEPRET Corentin
- NUD Jérôme

Progressivement, une équipe 4 animateurs d'activités ludiques qui avait pour rôle d'assurer la préparation, l'animation et l'évaluation de nos activités a pris forme. Elle se constituait de :

- REULLIN Stacy - Retour à l'emploi au 31 Mars 2023.
- VAILLANT Océane - Contrat d'apprentissage signé en Août 2022.
- MOLLARD Morgane - Contrat d'apprentissage signé en Décembre 2022.
- CAMIER Estelle - Contrat signé au 15 Mai 2023.

Cette équipe s'est réduite progressivement à un salarié en préservant uniquement au sein de notre association l'emploi de Stacy. Cette réduction drastique forcée de nos équipes nous a permis de mener une réflexion qui nous mènera sans aucun doute à être beaucoup plus prudent à l'avenir sur les évolutions sociales impactant le salariat et très importante à prendre en compte dorénavant : l'américanisation des procédures où sous n'importe quel prétexte la menace d'une procédure judiciaire donne l'impression à quiconque d'avoir un pouvoir en sa possession, la perte de sens du travail pour beaucoup de jeunes où prédomine la nécessité de l'argent par rapport à sa contrepartie normalement convenu d'une activité, la disparition de certaines valeurs collectives comme la préservation et le respect des biens communs, des personnes ou encore la perte de la notion de responsabilité individuelle. Ce constat reflète les raisons des trois ruptures de contrat qui ont lieu en cours d'année sans rentrer dans les détails de situations catastrophiques qu'il nous a fallu constater et digérer humainement et psychologiquement. Il est important de rappeler que les conséquences économiques de ces ruptures et de leur motivation impact la mise en œuvre de nos projets associatif auprès de nos adhérents et usagers. Cela ne doit plus se reproduire.

L'objectif de l'année 2024 est de réussir à revenir à une équipe de 5 permanents porteurs des valeurs et des missions de notre association, à condition qu'un volume d'activité en adéquation avec ces moyens humains soit mis en place en parallèle et que des aides à l'emploi de type FONJEP Jeunes ou PEC puissent être mobilisées. Il sera indispensable pour pallier aux difficultés rencontrées ces deux dernières années de réaffirmer à travers les fiches de poste des salariés leur rôle dans le fait de faire vivre au sein même de notre équipe des valeurs qui sont celles de l'éducation populaire.

Il est important de mentionner ici que pour la bonne réalisation des séjours et des classes de découverte que nous contribuant à organiser, entre 20 et 30 postes temporaires sous la forme de CDD ou de CEE sont proposés chaque année à des animateurs et personnels de l'animation socioculturelle.

C - Le volontariat

Depuis le 25 Mai 2023, notre agrément "Service Civique" a été renouvelé pour une durée de 1 an. Nous pouvons donc continuer d'accueillir 5 volontaires en mission de service civique tous les 8 mois. La mission que nous proposons est similaire pour l'ensemble des volontaires :

CONTRIBUER A LA MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS LUDIQUES

Recherches de nouveaux jeux (dans des catalogues, magazines et sites internet dédiés au jeu) correspondant aux actions mises en place et aux attentes de nos partenaires,

Test, évaluation de l'utilité et de la pertinence des jeux en question.

Présentation au reste de l'équipe des jeux découverts.

Participation aux commandes de jeu et à la gestion de la collection.

Participation à l'entretien de la collection (renforcement des jeux, plastification ...).

Participation à la création de nouveaux outils pédagogiques.

PARTICIPER À L'ACCUEIL D'USAGERS DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Participation à l'accueil des joueurs.

Accompagnement des usagers dans la découverte et l'utilisation de jeux.

Jeu avec les usagers.

Participation à la convivialité du moment et au renforcement des échanges.

ANIMER NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION NUMÉRIQUES

Identification de tous les événements de l'association auprès de l'équipe et intégration dans les différents outils.

Réalisation et publication de reportages.

Dans le cadre de cette mission, nous avons accueilli :

du 15 septembre 2022 au 15 Mai 2023 :

- VO-TAN Antonin
- DILLIEN Loane
- TERNISSIEN Aurore
- GUICHARD Thomas

depuis le 1er Juin 2023 :

- NEVEU Yohan
- JOBIN Aslen
- MONNIER Alexys
- PLACIDO Kenny
- DUVALET Lorie

Le constat à poser pour l'année 2023 ainsi que les objectifs pour 2024 sont identiques à ceux de l'équipe salariés, revêtant les mêmes problématiques.

D - Formation et tutorat

En contrepartie de l'engagement que prennent les volontaires en mission de service civique à notre égard, l'association assume un accompagnement et un tutorat, élargi à tous les salariés de l'association. Notre accompagnement poursuit les objectifs suivants :

Permettre à chacun de gagner en autonomie dans sa mission.

Aider à définir un projet personnel en apportant une aide matérielle, méthodologique, financière et technique.

Accompagner quotidiennement pour répondre aux besoins et à tout type de problèmes : administratifs, personnels, familiaux...

Proposer une offre de formation adaptée au statut et au type de contrat au sein de l'association.

Dans le cadre de cet accompagnement, nos équipes de volontaires ont abouti dans leurs projets d'insertion professionnelle. L'ensemble de ces résultats sont extrêmement positifs et le fruit d'un accompagnement quotidien prenant en considération le profil spécifique de chaque jeune. Un accompagnement individualisé, ainsi que des ateliers et temps de formation collectifs, nous permettent d'aboutir à ces résultats. Nous utilisons également un outil de travail performant, soit un site internet privé pour que chaque volontaire puisse gérer ses démarches administratives, son projet d'avenir, ses missions au sein de l'association, sa formation en interne...

Formations obligatoires :

Dans le cadre du dispositif service civique, nous devons aussi veiller à ce que chaque volontaire se plie aux exigences de formations obligatoires. Ainsi, il participe à une formation aux premiers secours diplômante dans le cadre de sa mission. Il assiste également à une formation civique et citoyenne de 2 jours, proposée par la DDCS et des associations partenaires.

Formation en interne :

En parallèle de cet accompagnement individualisé, nous animons un pôle de formation en interne qui permet de développer de façon continue les compétences de tous les permanents de l'association : connaissances, savoir-faire, savoir-être, liées à la fonction d'animateur jeu ou non. Sont donc abordés des thèmes très divers relatifs à la connaissance de notre structure et du monde associatif, à l'animation socioculturelle, à l'univers du jeu, à l'utilisation de l'outil informatique, au bon usage de nos protocoles de travail.

Formation des salariés :

L'ensemble des salariés impliqué dans l'organisation et la réalisation de nos séjours en disposer en 2023 d'une formation diplômante qui visait la fonction de directeur d'ACM. Seul la démarche entamée par Stacy est en voie de réussite et nous la félicitons pour cela.

L'objectif pour 2024 est de mettre en place un plan de formation précis pour l'ensemble des salariés et acteurs de l'association. Ce qui nous permettra d'une part d'être en conformité avec nos obligations légales, mais aussi d'enrichir et développer les compétences de chacun, en lien avec le poste qu'il occupe. Une attention particulière devra être portée à la formation des personnels responsables et techniques impliqués sur nos séjours en matière de sécurité et d'hygiène alimentaire.

NOS PARTENAIRES

Pour terminer, nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires avec qui nous avons développé nos projets en 2023, et qui ont ainsi contribué à la relance de l'activité de notre association : partenaires techniques, fédérations d'association, sponsors et mécènes, professionnels du jeu et prestataires. Sont mentionnés ci-dessous l'ensemble de ces partenaires à l'exception des prestataires de services impliqués dans l'unique logique du profit économique.

A - Nos partenaires d'activités

Voici l'ensemble des partenariats menés sur l'année 2023 et/ou contractualisés depuis la dernière assemblée générale, avec les activités sur lesquelles ils ont débouché :

Partenaires 2023

B - Nos partenaires économiques , financiers , juridiques et de secteur

- Crédit agricole Normandie Seine (partenaire bancaire)

- Alterethic (cabinet comptable)
- Harmonium
- Uniformation (opérateur de compétences)
- Hélixopée (syndicat)
- Cea urssaf
- Association des ludothèques de France (fédération d'associations)
- Ligue de l'enseignement de l'Oise (fédération d'associations)
- Jump'in 76 (partenaire d'activité)